

L'Anaphore Démonstrative dans les Faits Divers Journalistiques Algériens : Continuité et Rupture thématique

MOKHTAR SAIDIA Nawal
Université Hassiba Ben Bouali de Chlef

Abstract

Anaphoric expressions are particularly interesting for the study of speech because they require the use of the capacities of the working memory (to identify and access the referent of a pronoun, for example), as well as a semantico-inferential treatment more or less deep depending on the type of anaphora (direct or indirect). This article studies the mechanisms of demonstrative anaphora in a particular textual genre, namely the journalistic article. Thus, if personal pronouns are privileged tools for accessing very focused speech referents in working memory; demonstrative anaphora would signal a reference change by directing attention to less salient referents.

Our aim is to present some semantico-referential characteristics of these anaphoras in order to describe in detail the semantic and pragmatic factors that affect their use and their interpretation in the press discourse.

Key words: Demonstrative Anaphora, Semantics, Pragmatics, Journalistic Discourse.

Résumé

Les expressions anaphoriques sont particulièrement intéressantes pour l'étude du discours car elles nécessitent la mise en jeu des capacités de la mémoire de travail (pour identifier et accéder au référent d'un pronom, par exemple), ainsi qu'un traitement sémantico-inférentiel plus ou moins profond selon le type d'anaphore (directe ou indirecte). Cet article étudie les mécanismes de l'anaphore démonstrative dans un genre textuel particulier, à savoir l'article journalistique. Ainsi, si les pronoms personnels sont des outils privilégiés pour accéder aux référents de discours très focalisés en mémoire de travail ; les anaphores démonstratives permettraient de signaler un changement référentiel en orientant l'attention sur des référents moins saillants.

Notre objectif est de présenter quelques caractéristiques sémantico-référentielles de ces anaphores afin de décrire de façon détaillée les facteurs sémantiques et pragmatiques qui affectent leur l'emploi et leur interprétation dans le discours de la presse.

Mots clés : Anaphore démonstrative, Sémantique, Pragmatique, Discours journalistique.

Introduction

Parler d'adjectifs ou de pronoms démonstratifs pose un certain nombre de problèmes :

En effet, l'adjectif démonstratif est fondamentalement une expression déictique, qui, indépendamment de la conception plus ou moins précise que l'on peut avoir de la procédure déictique, invite à un appariement référentiel par le truchement du contexte d'énonciation. Certains, comme Francis CORBLIN¹ recourent à la notion de proximité, d'autres comme George KLEIBER² à celle de *token-réflexivité*. L'idée est que l'adjectif démonstratif a un sens instructionnel qui :

*« engage à trouver le référent grâce à des éléments en relation spatio-temporelle avec l'occurrence du démonstratif. »*³

A ce titre, les démonstratifs font partie d'un ensemble de marques qui ont une fonction de désignation. Cette dernière consiste, pour le sujet parlant, à *actualiser* un être du discours, tout en *montrant* la présence effective d'un référent et en le *situant* dans l'espace et dans le temps. Or, ils peuvent être reliés à une mention antérieure qui ressemble fort à un antécédent (usage qu'on dit parfois « anaphorique », ou qu'on rapporte à la « deixis textuelle »), ou s'employer sans antécédent (usage « déictique »).

On peut aussi noter que l'emploi du démonstratif permet d'opérer un détachement ou un isolement de l'objet de référence. Ainsi, un geste pointeur sur un individu a pour conséquence d'isoler cet individu par rapport aux autres. Cela signifie que l'emploi d'un démonstratif nous invite à focaliser notre attention sur le référent visé, parce qu'il nous oblige à trouver le référent via le contexte d'usage auquel il est lié par une relation de reprise. En usage textuel ou anaphorique, il ne s'agit pas non plus de nier les différences de fonctionnement entre les démonstratifs et les pronoms personnels, qui servent d'exemple paradigmatique pour l'anaphore. C'est aussi une extraction du contexte linguistique, ou, plus précisément, dans la conception mémorielle de l'anaphore, l'usage d'un démonstratif anaphorique a pour conséquence d'opérer un isolement dans la représentation discursive ou le modèle de discours qu'a produit le discours antérieur. Sur ce point encore, le terme

¹ CORBLIN F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève : Droz.

² KLEIBER G., 1986, « Déictiques, embrayeurs, « token-reflexive », symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information grammaticale*, n°30.

³ KLEIBER G., 1994, *Anaphores et pronoms*. Duculot.p. 71.

démonstratif (ou acte de démonstration) n'est pertinent que s'il y a quelque chose à montrer. En ce sens, le locuteur peut employer le SN démonstratif pour attirer l'attention de l'interlocuteur sur un nouveau référent, c'est-à-dire sur un référent qui n'est pas encore saillant pour lui.

Jusqu'à présent, les études qui portent sur les aspects sémantico-pragmatiques du démonstratif en français (G. KLEIBER 1990, 1991, 1994, W. DE MULDER 1990, 1997, 1998, M. CHAROLLES 2002) ont surtout mis en évidence que les démonstratifs ont un rôle qui dépasse leur rôle classique de « montreurs » et qu'ils constituent des instruments de donation référentielle beaucoup plus complexes. Dans cette contribution, nous tenterons de répondre à la question suivante : lorsque l'objet-de-discours vers lequel pointe le démonstratif est pourvu d'une désignation en M (mémoire discursive), quel est le rôle de l'anaphore démonstrative soit pour confirmer, soit pour faire évoluer cette catégorisation, avec quelles visées discursives et quels effets ?

1. Analyse des anaphores démonstratives dans les faits divers journalistiques

En étudiant un grand nombre de textes de faits divers contenus dans la presse algérienne d'expression française, nous avons pu observer les anaphores démonstratives apparaissant le plus fréquemment dans ce type de textes.

1.1. Une anaphore démonstrative fidèle (ou directe) exploitant une séquence ...N -ce N

Il s'agit de la catégorie la plus représentée dans le corpus. Cette stratégie de rappel fidèle consiste à rappeler, par le biais d'un SN démonstratif, l'objet-de-discours sous une étiquette lexicale qui a déjà servi à le catégoriser. Elle confère une certaine redondance au discours, mais de ce fait, elle est de nature à assurer le bon déroulement de l'identification référentielle envers et contre les perturbations qui la guettent. Ainsi, elle permet de prévenir des erreurs d'interprétation, et, quand plusieurs objet-de-discours sont en concurrence dans la mémoire active, elle opère certaines désambiguïisations qui seraient impossible à réaliser, notamment par un pronom de troisième personne. Considérons comme illustration l'exemple suivant :

(1)

Un accident de la route s'est produit, dimanche, dans la capitale économique nigérienne Lagos, faisant au moins 15 morts, a indiqué hier la police.

Cet accident a été provoqué par un camion transportant du sucre dont les freins ont lâché sur la voie express reliant Lagos

à Ibadan, a précisé la police [...]

Cet accident a impliqué plusieurs véhicules dont dix ont pris feu et, les autres véhicules ont été endommagés, a-t-il ajouté.

(El Moudjahid : 16/8/2010)

Dans (1), l'antécédent principal qui apparaît sous la forme nominale « **un accident de la route** » est immédiatement repris par le SN démonstratif « **cet accident** » qui signale certes l'identification, la mise en rapport avec un segment mis en mémoire auparavant. Dans ce cas, on peut parler d'anaphore démonstrative fidèle réalisée par une simple commutation du déterminant, ce qui permet de saisir l'objet de discours sans ajouter des informations supplémentaires.

Dans ce cas, on pourrait envisager « *il* », car il y a continuité thématique parfaite, mais « **cet accident** » souligne qu'il s'agit de distinguer l'accident en question de tout autre accident, car le récit commence à peine et on ne sait rien sur l'accident. Dans la seconde, en revanche, comme il y a le commentaire du personnage juste avant, on ne pourrait pas dire « *il* », mais on pourrait tout à fait dire « **l'accident** », pour réintroduire la catégorie nominale « **accident** » par opposition au personnage. En revanche, l'accident en question est désormais bien identifié et il n'est plus nécessaire de le distinguer d'un autre accident. Donc, « **cet accident** » paraît inutile ici, puisque l'accident est bien identifié parmi tous les accidents.

Nous avons remarqué aussi que les journalistes algériens utilisent de manière très fréquente l'anaphore démonstrative infidèle.

1.2. Anaphore démonstrative infidèle

On sait, depuis au moins le travail de CORBLIN (1983), que les rappels anaphoriques nominaux, particulièrement certains SN démonstratifs ou « infidèles », sont vecteurs du jugement ou de l'engagement du locuteur, donc facteur de « déformation » du référent dans sa représentation discursive. En ce sens, ils équivalent à une prédication, que l'on qualifie désormais de « SN démonstratifs prédicatifs » (en abrégé : SNDP). En effet, ces SNDP délivrent sur le référent des informations totalement inédites, qu'on ne peut reconstruire ni à partir du segment-source, ni, le cas échéant, du cotexte inséré entre les deux expressions référentielles. Cependant, ils posent toute une série de problèmes dont certains impliquent les notions cohésion/cohérence. Le premier tient à ce qu'ils dérogent aux mécanismes anaphoriques coréférentiels « standards », décrits généralement comme un rappel d'informations, préalablement encodées ou déductibles par inférence d'unités du cotexte antérieur, ainsi que le rappelle l'extrait de définition :

« Il me semble ainsi que le plus souvent, l'anaphore se ramène pour l'essentiel à un simple passage à l'hyperonyme (c'est en cela qu'on peut y avoir, par rapport à la répétition intégrale, un procédé d'économie) »¹

Le fait de parler des SN démonstratifs prédicatifs ne doit pas masquer la diversité des moyens par lesquels est véhiculée l'information nouvelle. Nous tenterons de répertorier les procédés sur la base de typologies qui s'appuient principalement sur la relation sémantique qu'entretiennent, le cas échéant, le syntagme nominal démonstratif (désormais SND) et sa source. Nous les présentons ici par ordre d'informativité croissante. Commençons par :

1.2.1. Anaphore démonstrative par synonymie

L'anaphore démonstrative fondée sur les relations de synonymie ou para-synonymie saisit le référent sous une désignation qui n'est qu'un synonyme plus ou moins approximatif de la désignation introduite dans le contexte antérieur. La tête de l'antécédent n'est ni plus ni moins spécifique que la tête de l'anaphore, mais elle est différente. En pareil cas, le SN démonstratif n'assure pas non plus un pur rappel d'information « déjà donnée » ; d'une manière ou d'une autre, il est susceptible d'apporter à propos du référent des informations inédites difficilement prévisibles par le destinataire. Nous proposons d'examiner l'exemple suivant :

(2)

Un très grave accident de la circulation → cette collision.

L'accident mortel → Ce télescopage → cet accident

(Le Quotidien d'Oran : 16/4/2011)

L'examen de cet exemple révèle que le SN démonstratif « *cette collision* » renvoie sans ambiguïté à l'antécédent « **un très grave accident de la circulation** », et le SN démonstratif « *ce télescopage* » à « **l'accident mortel** ». Nous remarquons que ces relations sont marquées essentiellement par des rapports sémantiques quasi-synonymiques qui ont une fonction de définition et/ou de proscription des répétitions lexicales.

L'anaphore démonstrative par synonymie ne pose généralement aucune difficulté majeure. Cependant, quelques cas peuvent se présenter, par exemple quand il est fait recours à une « anaphore démonstrative définitionnelle » dont le SN démonstratif s'accompagne assez

¹ BERRENDONNER A., 1983, « Connecteurs pragmatiques et anaphore », *Cahiers de linguistique française* n°5, p.236.

fréquemment d'un apport d'information nouvelle. Dans le même ordre d'idées, M.J. REICHLER-BEGUELIN montre que :

« Cette équivalence dépend des connaissances lexicales ou encyclopédiques partagées par les locuteurs »¹

Nous considérons comme illustration l'exemple suivant :

(3)

« **35 harraga...../17 candidats à l'émigration clandestine..... Ces harraga.....ces candidats à l'émigration clandestine..... ces harraga âgés entre 22 et 37 ans.....ces candidats à l'émigration clandestine.....un groupe de 18 clandestins.....Ces harragaces harraga..... / 18 candidats à l'émigration clandestine.....ces derniers [...]** »

(Le Quotidien d'Oran : 22/1/2011)

Le problème qui se pose dans cette chaîne anaphorique est la difficulté de déterminer la nature de la relation entre l'antécédent « **35 harraga** » et le SN démonstratif « **ces candidats à l'émigration clandestine** ». S'agit-il d'un synonyme ou d'un hyperonyme ? Seuls les paramètres de la situation discursive ainsi que les connaissances encyclopédiques partagées par la communauté permettent au locuteur de créer un lien entre cet antécédent et l'information nouvelle.

Pour un lecteur qui possède dans son lexique le nom-tête du SN anaphorique, cette alternance est plus adéquate en situation de reprise anaphorique parce qu'elle permet de recatégoriser clairement l'antécédent grâce aux informations partagées par les partenaires de la communication. Ainsi on pourra dire que le terme « harraga » qui s'inspire de l'arabe dialectal (terme très couramment usité pour désigner l'émigration clandestine) est également induit à partir des connaissances d'arrière-plan activées par un lexique purement algérien. Mais pour un lecteur qui ne le possède pas, c'est le démonstratif qui est censée garantir, à elle seule, l'interprétation anaphorique, et donc on recherche l'antécédent. Or le seul possible est « harraga ».

1.2.2. Anaphore démonstrative résomptive

L'anaphore démonstrative à fonction résomptive condense le contenu de la proposition immédiatement précédente uniquement. Le nom tête du syntagme anaphorique peut alors avoir la même base morphologique que le verbe principal de cette proposition. Dans ce qui suit, par

¹ REICHLER BEGUELIN M.-J., 1995, « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives. » *Pratiques*, n°85, p. 71.

exemple, l'anaphore démonstrative est réalisée au moyen de la transformation d'un verbe en un prédicat nominal :

(4)

Deux trafiquants de drogue **ont été pendus** dans la ville de Khoramabad→

Cette pendaison porte à 69 le nombre d'exécutions en Iran depuis le début de l'année, soit plus de deux par jour en moyenne, selon un décompte de l'AFP réalisé à partir des informations publiées par les médias iraniens.

(*El Moudjahid* : 15/2/2011)

Nous pouvons voir que le changement de la situation est signalé, dans cet exemple, par la reprise du groupe verbal « **ont été pendus** » par un groupe nominal « cette pendaison ». Il est à noter que ce type d'anaphore est relativement peu courant dans le discours de la presse écrite algérienne.

Plus fréquente en revanche est la situation dans laquelle l'anaphore démonstrative résomptive réfère à des propositions entières (à des procès, des états de choses, des opinions, à des événements qui ont été évoqués dans le discours antérieur, etc.). Ce type d'anaphore pointe vers l'objet de discours soit pour le maintenir saillant, soit pour le faire évoluer grâce au mécanisme de recatégorisation vers des visées discursives particulières qui assignent au texte sa finalité. Examinons brièvement d'autres cas :

(5)

Un jeune homme de 38 ans a assassiné à l'arme à feu son frère âgé de 32 ans dans la nuit de jeudi vers 23 heures au village Ihdhikaouene, dans la commune de Ouaguenoune, 20 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, apprend-on auprès de sources sécuritaires. **L'auteur du meurtre F.L. a fait usage d'un fusil de chasse pour abattre son frère Hakim suite à un différend familial.**

Une fois son forfait accompli, le présumé assassin s'est rendu au commissariat de Ouaguenoune qui a diligenté une enquête pour faire la lumière sur ce fratricide qui a semé de l'émoi dans toute la région.

(*Le Quotidien d'Oran* : 9/10/2010)

Dans cet exemple, nous remarquons que le journaliste résume le contenu propositionnel : « **L'auteur du meurtre F.L. a fait usage**

d'un fusil de chasse pour abattre son frère Hakim suite à un différend familial. » à l'aide d'un SN démonstratif « *ce fraticide* ». Cette anaphore sert à engranger les informations et orienter le discours dans une autre visée argumentative.

(6)

Médéa: Il vole un bijoutier et tente de l'assassiner : 10 ans de prison

Toute la population médéenne se rappelle *ce vol de bijoux* et *cette tentative d'homicide volontaire* dont avait été victime, tôt le matin de ce mardi 27 mai 2008, le dénommé M.O.Z, âgé de 62 ans, au moment des faits, bijoutier de son état et dont le local se trouve en plein centre-ville de Médéa. [...] » (*Le Quotidien d'Oran* : 3/4/2011)

Dans (6), il s'agit notamment de deux anaphores démonstratives : « *ce vol de bijoux* » et « *cette tentative d'homicide volontaire* » construites à l'aide d'une nominalisation¹ déverbale (voler/ce vole) et « tenter d'assassiner/cette tentative d'homicide ». Précisons que nous avons repéré fréquemment, dans notre corpus, ce type d'anaphore (une nominalisation d'un verbe du contexte accompagnée de l'anaphorique *ce*) qui joue une fonction de liaison entre les phrases d'un même paragraphe et entre les paragraphes d'un même article. Il semblerait qu'il y ait chez le récepteur-lecteur une « mémorisation » du sens du contexte où le verbe apparaît, ce qui lui permettrait ensuite de décoder la signification de ce même verbe. En fait, le nouveau qu'apporte le démonstratif ne peut consister en l'identification du référent, puisque en situation de reprise le référent est connu, mais en l'introduction d'une perspective nouvelle.

Passons maintenant à un autre cas de figure de l'anaphore démonstrative résomptive :

(7)

Des assaillants armés ont incendié vingt-neuf camions-citernes de l'OTAN hier dans le sud-ouest du Pakistan, ont rapporté des sources officielles.

Cette sixième attaque de ce genre, en à peine un peu plus d'une semaine, a été menée dans la région de Mittri, à 180 km au sud-

¹ Selon Denis APOTHELOZ : « on entendra par nominalisation l'opération discursive consistant à référer, au moyen d'un syntagme nominal, à un procès ou un état qui a préalablement été exprimé par une proposition »

est de Quetta, la capitale de la province du Balouchistan, par environ 30 hommes armés, selon un haut responsable de la police de Mitri, Abdul Mateen.

(*El Moudjahid* : 12/10/2010)

Dans (7), on rencontre une anaphore démonstrative qui se réalise à travers la structure complexe « *cette sixième attaque de ce genre* » qui reprend le contenu de l'énoncé : « *Des assaillants armés ont incendié vingt-neuf camions-citernes de l'OTAN hier dans le sud-ouest du Pakistan* », où le nom « *attaque* » n'est pas un dérivé morphologique du verbe employé dans la proposition qui a fourni les informations-supports mais il est l'hyperonyme du déverbal du verbe antécédent « *ont incendié* ». De fait, cette procédure de nominalisation a le caractère résumptif qui fait d'elle une sorte d'hyperonyme, qu'on rencontre notamment dans les faits divers des journaux algériens pour rappeler un « objet de pensée » présent dans l'esprit du scripteur et du lecteur, par mémorisation du contexte antérieur. Les exemples de ce type sont relativement nombreux dans notre corpus, mais tous les contextes ne sont pas aussi clairs. Il peut d'ailleurs arriver plusieurs difficultés qui se posent au niveau de l'interprétation.

En premier lieu, dans un grand nombre de cas, l'anaphore résumptive démonstrative comporte une structure prédicative qui possède des liens lexicaux d'aspectualisation ou de recatégorisation avec le référent. Cela induit à une équivalence de sens entre l'expression et son antécédent. Comme marqueur discursif dynamique, Monique DESCOMBES DENERVAUD et Janine JESPERSEN¹ considèrent ce type d'anaphore comme à la fois signe de continuité et de rupture : continuité assurée par la thématisation et rupture par la prédication (elle est presque toujours réalisée par un reclassement lexical). De plus, elle est porteuse d'une évaluation ou d'une orientation argumentative.

(8)

L'enquête a révélé que ces derniers étaient chargés par un certain Djamel el afghani de lui procurer des vêtements, de la nourriture et même des téléphones portables. Il à charge l'un d'entre eux de lui apporter une prothèse destinée à un terroriste du maquis qui était amputé de son pied. Les services de sécurité ont saisi lors de leur arrestation des cd dont le contenu fait l'apologie du terrorisme. Appelés à la barre, les accusés nient en bloc ces accusations et reviennent sur leurs déclarations en affirmant qu'ils n'ont rien à voir avec *cette*

¹ DESCOMBES-DENERVAUD M & JESPERSEN J., 1992, « L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite ». *Pratiques*. N°73, p.85.

histoire. Il est à signaler que le représentant du ministère public a requis contre eux une peine de 20 ans de prison ferme chacun.

(El Moudjahid : 06/07/2010)

Dans l'article ci-dessus, le journaliste utilise le nom « *cette histoire* » pour résumer le segment de discours :

« L'enquête a révélé que ces derniers étaient chargés par un certain Djamel El Afghani de lui procurer des vêtements, de la nourriture et même des téléphones portables. Il a chargé l'un d'entre eux de lui apporter une prothèse destinée à un terroriste du maquis qui était amputé de son pied. »

Précisons que cette anaphore démonstrative résomptive ou conceptuelle joue un rôle crucial dans l'organisation du texte. Elle crée, en d'autres mots, un nouveau référent discursif, sur lequel l'émetteur peut enchaîner ses informations en portant des nouvelles prédictions. Il faut mentionner ici les situations où les anaphoriques sont des noms généraux comme : *phénomène*¹, *acte*, *situation*, *affaire*, etc., qui constituent des classes grammaticales fermées, se situant donc entre la grammaire et le lexique.

Denis APOTHELOZ² constate que les noms généraux, étant pour la plupart socio-culturellement marqués, peuvent introduire l'attitude du locuteur par rapport au référent désigné :

(9)

Pour rappel, la victime, un Algérien de 46 ans d'origine tunisienne, s'est aspergée d'essence avant de mettre le feu à son corps, selon un communiqué de presse de la cellule de communication de sûreté de wilaya. Cette dernière a précisé que l'épouse du défunt s'est présentée quelques temps avant le malheureux événement pour déposer auprès des services de police de Morsott une plainte contre son mari pour coups et blessures. La police a aussitôt ouvert une enquête afin de déterminer les tenants et aboutissants de *cette affaire* qui a jeté la consternation au sein de la population de la paisible localité située à une trentaine de kilomètres au nord de Tébessa.

(Le Quotidien d'Oran : 19. 8. 2013)

¹ Comme dans l'article *Tiaret ; Quatre personnes mordues par les chiens* (tiré du Quotidien d'Oran) : « [...] quatre personnes dont deux enfants ont été mordus jeudi vers dix-neuf heures par une meute de chiens errants [...]. C'est dire qu'il urge de prendre en charge sérieusement et au plutôt *ce phénomène grave* qui peut être très vite muer en problème de santé publique, et là ce sera peut être trop tard... »

² APOTHELOZ D., 1995, *ibid*, p.141.

Dans l'article ci-dessus, la reprise est effectuée au moyen d'un nom général, ou si l'on préfère un nom de concept « *affaire* » qui renvoie au contenu propositionnel :

« Pour rappel, la victime, un Algérien de 46 ans d'origine tunisienne, s'est aspergée d'essence avant de mettre le feu à son corps, selon un communiqué de presse de la cellule de communication de sûreté de wilaya. Cette dernière a précisé que l'épouse du défunt s'est présentée quelques temps avant le malheureux événement pour déposer auprès des services de police de Morsott une plainte contre son mari pour coups et blessures. »

Le syntagme anaphorique démonstratif indique l'insertion du point de vue de l'auteur qui ne savait pas comment dénommer autrement le référent.

Or la fréquence de l'anaphore démonstrative dans les faits divers de la presse algérienne permet à la fois de rappeler les faits et les actions qui ont déjà été mentionnés dans le discours (sans ajout informatif, puisqu'il s'agit d'une sorte de paraphrase), et en même temps d'indiquer que ces actions sont accomplies et passées.

De même, nous signalons, comme le montre CORBLIN¹ DESCOMBES DENERVAUX ET JESPERSEN², le fait que le reclassement de l'anaphore n'est pas toujours déductible de la mention antérieure, le rappel se faisant ainsi par association, le segment-source est traité à nouveau après mise en mémoire. Comme dans :

(10)

L'audience est levée claironne le président histoire peut-être de bien se faire **entendre** de tout le monde. Même si la famille du délinquant ne l'entend point de cette oreille. [...] Le fourgon de police s'évanouit dans les ruelles obscures. Pendant que **la maman**, elle, digne et altière, essuie discrètement une larme furtive. «**Elkebda**», c'est cette pulsion innée mais intraduisible de l'instinct maternel. [...]. Affronter les ragots et remettre chacun à sa place... Bah, elle en a vu et entendu bien d'autres cette mère courage qui a pris ses responsabilités dès la mort de son mari.
(*EL Moudjahid* 10.2. 2012)

¹ CORBLIN F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, PUR.

² DESCOMBES-DENERVAUX M & JESPERSEN J., 1992. « L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite ». *Pratiques*. N°73.p.85

A noter ici un effet de rappel infidèle réalisé par anaphore démonstrative résomptive « *cette oreille* » qui peut être construit par retraitement de l'information contextuelle, en restituant le corrélat impliqué par l'emploi d'un terme relationnel (entendre→oreille) dans :

« L'audience est levée claironne le président histoire peut-être de bien se faire **entendre** de tout le monde. Même si la famille du délinquant **ne l'entend point** de *cette oreille*. »

Notons que l'auteur de l'article, qui est très recherché et littéraire, fait un jeu de mots en employant l'expression dans un contexte où par ailleurs il y a bel et bien un antécédent.

De même, pour le SN démonstratif « *cette pulsion innée* », qui a été sélectionné pour renommer l'antécédent introduit sous la forme nominale « *Elkebda* ». Notons que cette redénomination ne porte pas sur l'objet de discours préalablement mis en focus, mais permet de passer du commentaire d'un cas concret (Elkebda qui a pour équivalent en français le foie), à un niveau de réflexion plus général.

Dans la suite de cet article, nous relevons un autre type d'anaphore démonstrative résomptive « *cette mère courage* ». Ce type de reprise est appelé par Milner « rappel par un nom de qualité » qui permet d'introduire à propos du référent, des appréciations et des arguments indirects qui reflètent l'appréciation subjective ou objective de l'énonciateur sur l'objet-de-discours désigné, et, de ce fait, orientent le discours.

Ainsi, la reclassification dans un autre cadre discursif peut marquer en quelque sorte une rupture thématique ou un changement de point de vue, comme le montre l'exemple suivant :

(11)

Sept étudiants ont été tués et plus de trente-huit autres blessés, vendredi à 19h50, lors d'**une explosion** qui a soufflé un restaurant de la résidence universitaire «Bakhti Abdelmadjid» à Tlemcen.[...]

Selon des sources de la Protection civile de Tlemcen, les étudiants ont été surpris par **l'explosion**, au moment où ils prenaient leur dîner. Selon **la même source**, *celle-ci* est due à une fuite de gaz survenue dans le vide sanitaire du réfectoire. «Suite à des fuites, le gaz s'est accumulé au sous-sol du restaurant, ce qui a provoqué cette forte déflagration», a expliqué la même source.

(Le quotidien d'Oran : 27/05/2012)

Dans ce cas, nous pouvons constater que la préférence pour le pronom démonstratif ne peut pas (uniquement) être expliquée par le fait que *celui-ci* reprendrait toujours le dernier référent candidat présent dans le co-texte « la même source », mais il peut également opérer un changement de point de vue. En fait, ce constat suggère que l'emploi du démonstratif a permis ici de signaler une nouvelle orientation référentielle en dirigeant l'attention du lecteur sur l'entité la moins focalisée. De son côté, KLEIBER note que le pronom démonstratif est, d'une part, un marqueur cohésif (dans la mesure où il reprend un élément déjà mentionné dans le texte), d'autre part, un marqueur de changement thématique, puisqu'il oriente « l'attention sur un référent qui, quoique déjà introduit dans le focus, n'est cependant pas celui qu'on s'attendrait à voir assurer la continuité »¹, contrairement au pronom personnel qui fonctionnerait comme un marqueur de continuité référentielle. En d'autres mots, le pronom « *celui-ci* » pourrait être bien adapté pour signaler un changement de focus, pour mettre au premier plan une entité qui n'est cependant pas celle qui était attendue pour assurer la continuité référentielle.

En guise de conclusion

Il nous semble intéressant de signaler que la très grande majorité des anaphores démonstratives répertoriées dans les faits divers journalistiques de la presse algérienne sont les pronoms démonstratifs qui sont utilisés, d'une part, comme des marqueurs cohésifs (dans la mesure où ils reprennent un élément déjà mentionné dans le texte), d'autre part, comme des marqueurs de changement thématique, puisqu'ils orientent l'attention du lecteur sur un référent qui n'est cependant pas celui qui était attendu pour assurer la continuité référentielle. Ainsi, nous avons remarqué une forte tendance à l'emploi des anaphores démonstratives fidèles qui sont liées à de simples répétitions de la dénomination précédente (*un accident* → *cet accident*). Ces anaphores interviennent quand plusieurs objet de discours sont en concurrence dans la mémoire active, elles opèrent certaines désambiguïisations qui seraient impossible à réaliser, notamment par un pronom personnel de troisième personne, et des anaphores infidèles telles : les anaphores démonstratives par synonymie, les anaphores démonstratives résomptives qui jouent une fonction de liaison entre les phrases d'un même paragraphe et entre les paragraphes d'un même article (*Deux trafiquants de drogue ont été pendus* → *cette pendaison*). Ce type d'anaphore est considéré comme à la fois signe de continuité

¹ KLEIBER G., 1991, « celui-ci/-là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu », *Revue québécoise de linguistique*, 22/1, p.163.

et de rupture : continuité assurée par la thématisation et rupture par la prédication (elle est presque toujours réalisée par un reclassement lexical). De plus, l'anaphore résomptive est porteuse d'une évaluation ou d'une orientation argumentative. De plus, nous avons pu relever plusieurs occurrences d'anaphores démonstratives conceptuelles de type (*ce drame, cet acte, cette affaire, ce phénomène, cette situation, cette opération, cet attentat ...etc.*) qui permettent au locuteur d'émettre son jugement et de manifester sa subjectivité quand il ne savait pas comment dénommer autrement le référent.

Bibliographie

ADAM J-M., 2005, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Armand Colin.

APOTHELOZ D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Langue et culture, Genève : Droz.

CORBLIN F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève : Droz.

CORBLIN F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, PUR.

BERRENDONNER A., 1983, « Connecteurs pragmatiques et anaphore », *Cahiers de linguistique française* n°5

DESCOMBES-DENERVAUD M & JESPERSEN J., 1992, « L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite ». *Pratiques*. N°73

KLEIBER G., 1986, « Déictiques, embrayeurs, « token-reflexive », symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information grammaticale*, n°30.

KLEIBER G., 1994, *Anaphores et pronoms*. Duculot.

KLEIBER G., 1991, « celui-ci/-là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu », *Revue québécoise de linguistique*, 22/1,

REICHLER BEGULIN M-J., 1995, « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives. » *Pratiques*, n°85

Nawal MOKHTAR SAIDIA

Maître de conférences « B »

Université Hassiba Benbouali de Chlef

Spécialité/Axes de recherche : Sciences du langage/Analyse du discours journalistique, Sémantique, Pragmatique

E-mail : nawal.mokhtarsaidia@yahoo.fr